

Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux le Très Miséricordieux

Introduction

Louange à Allah, nous le louons et Lui demandons de nous aider, et nous cherchons refuge auprès d'Allah contre le mal de nos âmes et de nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer ; et celui qu'il égare, nul ne peut le guider.

Le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) est le meilleur des fils d'Adam, et ceci est une réalité de la législation islamique au sujet de laquelle tous les musulmans sont d'un accord unanime ; et cet accord est un grand bienfait sur cette communauté, louange à Allah !

Et nous ne devons pas prendre en considération ceux qui ont dévié du droit chemin dans la communauté en préférant certains imaames (savants) au messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) en ce qui

concerne la science ou d'autres choses¹ ; et à propos de ces récits inscrits dans les livres, nous trouvons des gens qui les expliquent ou les affaiblissent [les réfutent].

L'évidence du rang du messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue), sa place, le fait qu'il soit celui qui intercèdera le jour du jugement, celui à qui appartient le bassin vers lequel les gens se rendront, et celui qui a un rang élevé dans ce monde et dans l'au-delà, sont des réalités que personne ne peut nier.

Les bénédictions du messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) ont été transmises à ses proches parents et à ses compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux).

Le rang de la famille du prophète est élevé, et beaucoup de versets, ainsi que des hadiths ayant des chaînes de transmission authentiques sont venus pour expliquer cela ; et ils englobent ceux qui furent les compagnons du messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) parmi eux et leurs descendances, de même qu'ils renferment l'exposé de leur mérite et de leur rang.

Et les gens de la famille du prophète (que la paix soit sur eux) qui ont obtenu le mérite de la compagnie du messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) sont

¹ - Al-Majlisi a nommé un chapitre de son livre : « Bihaar Al-Anwaar » : « chapitre : les imaames sont plus savants que les prophètes » (2/82) ; et voir : « Oussoul Al-Kaafi » (1/227).

les premiers à être englobés par tout ce qui a été mentionné au sujet des compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux).

Et j'ai déjà parlé de la compagnie du messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) dans le premier livre ; et dans ces quelques pages, je parlerai de la miséricorde entre ses compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux) ; et nous ne devons pas être lassés de parler de la compagnie du messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) et de son mérite, ainsi que de l'attachement à cet homme porteur de bénédictions, qui par la simple croyance en lui et sa compagnie, les compagnons ont eu l'honneur d'être nommés :« compagnon du prophète » ; et leurs rangs et leurs degrés sont différents dans le Paradis des délices grâce à leurs actions et leur combat accompli dans le chemin d'Allah avec le meilleur des messagers. De même que leurs rangs dans ce monde sont différents, parmi les émigrés de la Mecque [Al-Mouhaajirines] et les Médinois partisans du prophète [Al-Ansars] et ceux qui sont venus après eux ; et à chacun, Allah a promis la meilleure récompense, Allah (qu'Il soit exalté) a dit :

{On ne peut comparer cependant celui d'entre vous qui a donné ses biens et combattu avant la conquête... ces derniers sont plus hauts en hiérarchie que ceux qui ont dépensé et ont combattu après. Or, à chacun, Allah a promis la plus belle récompense, et

Allah est Grand Connaisseur de ce que vous faites}
[Le fer : 10].

Ils ont donc tous leur mérite et leur rang, et nous devons comprendre l'importance de la compagnie du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue), et qu'il est un rang en lui-même ; et leurs rangs dépendent de leurs actions, ils sont donc divisés en plusieurs catégories : les premiers qui ont embrassé l'islam, sont dans les plus hauts degrés, ainsi que ceux qui ont rassemblé entre la compagnie du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) et la parenté - ce sont ceux qui font partie de sa famille -, que la paix soit sur eux et qu'Allah soit satisfait d'eux, car ils ont le droit de la compagnie du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) et le droit de la parenté, et leurs degrés dépendent de leurs actions.

Cher lecteur !

Rechercher les causes de la séparation dans la communauté et les traiter, est une demande de la législation islamique ; et mon discours porte sur une affaire très importante dont les effets ont fait périr beaucoup de gens dans la communauté. Et je ne parlerai que de la miséricorde entre les compagnons du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) faisant partie de sa famille (que la paix soit sur eux) et les autres personnes ; car malgré les guerres qui se sont déroulées entre eux, ils sont miséricordieux entre eux, et ceci est

une vérité, même si les conteurs feignent de l'ignorer, et même si les narrateurs de nouvelles se taisent ; et cette vérité restera évidente et éclatante, et elle réfutera les allégations mensongères et les hallucinations de ceux qui rapportent les nouvelles, et qui ont été utilisées par ceux qui suivent leurs passions [les hétérodoxes à l'intérieur de l'islam], ceux qui ont des ambitions politiques et les ennemis, pour la réalisation de leurs intérêts et pour l'enracinement de la séparation et du désaccord dans cette communauté.

Appel : à ceux qui font des recherches et à ceux qui écrivent sur l'histoire de la communauté ; et plus exactement, à ceux qui appellent à l'union de la parole et à l'unification des rangs ; à ceux qui parlent du danger de la mondialisation, de ses effets, et de l'obligation d'unifier les rangs afin de faire face à ses effets. Et aussi, à tous ceux qui sont dévoués à cette communauté ; je dis : pourquoi soulevons-nous des affaires et des questions historiques qui ont des effets négatifs et qui enracinent l'hostilité sans faire des recherches et sans réfléchir ? Est-ce pour la masse des gens communs, ou pour une imitation aveugle ou pour un gain matériel ?

Il est étonnant que beaucoup d'écrivains et de chercheurs passent leur temps et font beaucoup d'efforts pour des questions historiques ou intellectuelles qui sont construites sur des récits faibles

ou des passions, et d'autres choses semblables ; de plus, certains parmi eux croient qu'ils accomplissent de bonnes œuvres et qu'ils sont parvenus à des réalités scientifiques ! Alors que ce à quoi ils sont parvenus, n'est que la séparation de la communauté. Et si tu les interrogés sur les fruits de leur science et de leurs efforts, tu ne trouves pas de réponse ! Et celui dont la situation est la meilleure, est celui qui te dit : « Pour la science, et c'est tout ! ». Et où est ici la base scientifique sur laquelle il s'est appuyé ?

Et l'explication de l'attachement entre le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) et ses nobles compagnons a déjà été faite dans le livre concernant la compagnie du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue), et que parmi les tâches du messager (qu'Allah prie sur lui et le salue), il y avait la purification [des âmes] de ceux qui avaient cru en lui, et ils sont les illettrés qu'Allah a comblés du bienfait de la croyance au prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) et de sa compagnie, Allah (qu'Il soit exalté) a dit :

{C'est Lui qui envoya parmi les illettrés (les Arabes) un Messager des leurs, leur récitant Ses versets, les purifiant (des fausses croyances et de l'erreur) et leur enseignant le Livre et la Sagesse, bien qu'auparavant ils fussent assurément dans un égarement manifeste} [Le vendredi : 2].

Ce sont ceux que le messager de la miséricorde et de la guidée a éduqués (purifiés) et ceux à qui il a enseigné.

J'ai déjà parlé aussi de l'attachement entre le messager chef (qu'Allah prie sur lui et le salue) et ses soldats, entre le messager qui est un modèle à suivre (qu'Allah prie sur lui et le salue) et ceux qui ont appris de lui, entre le messager qui est un voisin (qu'Allah prie sur lui et le salue) et ceux qui ont vécu avec lui, et entre le messager qui est l'imam [le dirigeant] (qu'Allah prie sur lui et le salue) et ceux qui étaient sous son pouvoir. J'ai déjà parlé de l'attachement dans le premier livre ; et si tu veux, dis : dans le premier chapitre² .

Cher lecteur !

Tu ne doutes pas du fait que le messager (qu'Allah prie sur lui et le salue) ait accompli de la meilleure façon ce qu'Allah (qu'Il soit glorifié et exalté) lui a ordonné concernant la transmission du message, la purification de ses compagnons, leur enseignement, et d'autres choses ; et parmi les fruits de cette purification, ces bonnes qualités qui devinrent le caractère des compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux).

Et il suffit qu'ils soient la meilleure communauté qui fut suscitée pour les hommes, Allah (qu'Il soit exalté) a dit :

² - Le titre du premier livre est : « La compagnie du messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et sa famille, et les salue).

{Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait suscitée pour les hommes} [La famille d'Imraane : 110].

Réfléchis à Sa parole (qu'Il soit glorifié) : **{qu'on ait suscitée}**, qui les a suscités et leur a donné ce rang ? Et ceci est comme Sa parole (qu'Il soit exalté) : **{C'est ainsi que Nous fîmes de vous une communauté du juste milieu afin que vous soyez témoins contre les gens et que le Messager soit témoin contre vous}** [Al-Baqara : 143].

Et les versets qu'Allah (qu'Il soit exalté) a révélés concernant leur description, leur éloge et leur mention honorable, sont très nombreux ; et j'ai déjà parlé de certaines situations dans lesquelles ils se trouvèrent et les versets qui furent révélés dans ces situations, il n'est donc pas nécessaire de les répéter.

Parmi les qualités des compagnons du messager (qu'Allah prie sur lui et le salue) :

Cher lecteur !

Rappelle-toi que cette génération est unique, car ils ont eu des particularités que personne d'autre ne peut obtenir : ils ont eu l'honneur d'être les compagnons du messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue), et il est celui qui les a éduqués, leur a enseigné et leur a

donné une bonne éducation ; avec eux, ils combattit les mécréants, et ils sont ceux qui l'ont secouru.

Et nous nous arrêtons sur une de leurs qualités qui doit être étudiée, expliquée, dont la mention doit prédominer, et que les musulmans doivent connaître quels que soient leurs groupes et leurs sectes !
Connais-tu cette qualité ? C'est la miséricorde.

Et la question est : pourquoi parlons-nous de cette qualité ?

As-tu réfléchi avec moi, cher lecteur, au secret de cette noble qualité ? Tu trouveras sans aucun doute beaucoup de raisons qui nous amènent à en parler, mais je te parle ici de plusieurs raisons par désir que ce livre soit concis.

La première raison : c'est pour l'essence de la qualité et les significations qu'elle renferme, et pour les versets qui ont été révélés et les hadiths qui ont été rapportés du meilleur des pieux (que les bénédictions d'Allah soient sur lui, sa noble famille et ses compagnons ; et notre Seigneur est le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Et Il a dit (qu'Il soit glorifié) à propos de la description de Son bien-aimé (qu'Allah prie sur lui et le salue) :

{Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous

subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants} [Le repentir : 128].

Et le messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit :

(Celui qui ne fait pas miséricorde, on ne lui fera pas miséricorde) Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim.

Et le discours sur l'essence de la qualité est long, et les textes mentionnés à propos d'elle sont nombreux et connus.

La deuxième raison : Allah (qu'Il soit glorifié et exalté) a choisi cette qualité pour faire l'éloge des compagnons de Son messenger (qu'Allah prie sur lui et le salue) ; et dans le choix de cette qualité en dehors des autres, se trouve des sagesses et des avantages très importants, et les décrire par cette qualité fait partie des miracles scientifiques.

Et celui qui y réfléchit, trouvera le miracle : c'est parce que le texte est venu pour la spécification de la mention de la qualité de miséricorde qui existe entre eux.

Pourquoi Allah a-t-Il mentionné cette qualité en dehors des autres ? Parce que dans cette qualité se trouve la réfutation des propos calomnieux qui n'étaient pas encore apparus et écrits dans les livres, et qui sont devenus ultérieurement les propos des raconteurs et de ceux qui les succèdent. Et Allah sait mieux !

Allah (qu'Il soit exalté) a dit :

{Mohammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation} [La victoire éclatante : 29].

La troisième raison : reconnaître cette vérité - c'est-à-dire que ses compagnons sont miséricordieux entre eux, et que la qualité de miséricorde est enracinée dans leurs cœurs - réfute les récits, les illusions et les allégations mensongères qui ont représenté les compagnons du messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) comme étant cruels entre eux, et que l'hostilité entre eux prédomine !

Oui, si le fait que les compagnons soient miséricordieux entre eux s'enracine en toi, et que ceci se fixe au fond de ton cœur, le cœur se tranquillisera, et la rancœur qui s'y trouve envers ceux en faveur de qui Allah (qu'Il soit exalté) a ordonné de L'invoquer, sortira. Et Allah (qu'Il soit exalté) a dit :

{Ceux qui sont venus après eux disent : “Seigneur ! Pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi, et ne place pas dans nos cœurs une rancœur pour ceux qui ont cru. Seigneur ! Tu es plein de compassion et infiniment Miséricordieux} [Le grand rassemblement : 10].

La quatrième raison : parmi les principes adoptés par les chercheurs : le fait de prêter attention au texte, ainsi qu'à la chaîne de transmission [des hadiths] ; et faire des recherches dans les textes des récits [des hadiths] après la confirmation de leurs chaînes de transmission, et exposer les récits aux textes du Coran et aux principes généraux dans l'islam ; de même que l'union [l'assemblage] entre les récits ; ceci est la méthode des gens versés dans la science.

Il faut donc adopter cette méthode dans l'étude des récits historiques, mais malheureusement, les chercheurs ont négligé l'étude des chaînes de transmission, et ils se sont contentés de la présence des récits à l'intérieur des livres d'histoire et de littérature. Et ceux parmi eux qui ont prêté attention aux chaînes de transmission, certains ont oublié de regarder les textes et de les exposer au Coran.

Cher lecteur !

Avant de donner ton jugement et de t'empresse de distribuer les accusations, et même les lois, en t'appuyant sur ton acquis historique, les connaissances familiales, et aussi les rancunes sentimentales - prends patience et examine attentivement les preuves que j'ai mentionnées ici ; et elles sont inhabituelles bien qu'elles soient évidentes, proches, et malgré la force de leurs significations et de leurs arguments, car elles

s'appuient sur les réalités concrètes et la force du texte coranique. Et ceci est le dernier verset de la sourate « Al-Fath » [la victoire éclatante] :

{Mohammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. Telle est leur image dans la Thora. Et l'image que l'on donne d'eux dans l'évangile est celle d'une semence qui sort sa pousse, puis se raffermir, s'épaissit, et ensuite se dresse sur sa tige, à l'émerveillement des semeurs. [Allah] par eux [les croyants] remplit de dépit les mécréants. Allah promet à ceux d'entre eux qui croient et font de bonnes oeuvres, un pardon et une énorme récompense} [La victoire éclatante : 29].

Et Il a dit (qu'Il soit exalté) :

{Ceux qui sont venus après eux disent : “Seigneur ! Pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi, et ne place pas dans nos cœurs une rancœur pour ceux qui ont cru. Seigneur ! Tu es plein de compassion et infiniment Miséricordieux}
[Le grand rassemblement : 10].

Donc, récite le verset et réfléchis à ses significations, qu'Allah te protège !

Le premier thème :

La signification de l'appellation

Le nom est une indication de ce qui est nommé, et il est son titre qui le différencie d'une autre chose, et les gens ont pris l'habitude de l'utiliser. Donc, toute personne douée de raison ne doute pas de l'importance du nom, car grâce à lui, le nouveau-né est connu et l'on fait la différence entre lui et ses frères, ainsi que les autres enfants ; et il devient une marque sur lui et sur ses enfants après lui. Et l'homme périt, mais son nom reste.

En arabe, le mot « Al-Isim » qui veut dire « le nom » est un dérivé de la grandeur, qui signifie l'élévation, ou de la marque. Et toutes ces significations indiquent l'importance du nom pour le nouveau-né.

Et l'importance du nom pour le père est évident aussi ; parmi ces significations : l'indication de sa religion et de sa raison ; as-tu entendu que les chrétiens et les juifs appellent leurs enfants « Mohammed » (qu'Allah prie sur lui et le salue) ? Ou que les musulmans

appellent leurs enfants « Al-Laate » et « Al-'Ozza », sauf ceux qui se sont séparés d'eux ?

Donc, le fils est lié à son père à travers le nom, le père et la mère appellent leur fils par le nom qu'ils ont choisi, alors l'utilisation du nom augmente entre les membres de la famille ; et dans le temps, il fut dit : (A partir de ton nom, je connais ton père)³.

L'importance du nom dans l'islam :

Il suffit pour connaître l'importance du nom, l'attention que la législation islamique a prêtée aux noms ; car le messager (qu'Allah prie sur lui et le salue) a changé les noms de certains compagnons parmi les hommes et les femmes ; et plus exactement, le messager (qu'Allah prie sur lui et le salue) changea le nom de sa ville qui était appelée « Yathrib » en « Al-Madina [Médine] ». Et le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) interdit l'appellation « le roi des rois » et d'autres choses semblables, le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit :

(Le nom le plus bas auprès d'Allah est celui d'un homme qui s'est fait appelé : « le roi des rois »).

Et le bien-aimé (qu'Allah prie sur lui et le salue) conseilla l'appellation par le nom : « Abdoullah » et « Abderrahmane », et d'autres noms semblables dans

³ - Voir : "Tasmiyatoul Maouloud [la dénomination du nouveau-né] » du grand savant, cheikh : Bakr ibn Abdillah Abou Zaïd.

lesquels celui qui est nommé est informé de sa servitude pour Allah (le Puissant et le Haut), et que l'homme doit se vouer au culte d'Allah (le Puissant et le Haut) ; le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit :

(Les noms les plus aimés auprès d'Allah sont : Abdoullah et Abderrahmane).

Et notre messager (qu'Allah prie sur lui et le salue) aimait le beau nom et il augurait bien de ce nom, et ceci est connu du prophète (que les prières et les salutations d'Allah soient sur lui et sa famille).

Et parmi les choses établies chez les savants des formes et les philologues, le fait que les noms aient des dénominations et des significations ; et en faisant des recherches au sujet de cette question dans les lexiques et les livres des principes de la jurisprudence, nous trouvons que les savants (qu'Allah leur fasse miséricorde) ont fait beaucoup de recherches au sujet de cette question, ainsi que beaucoup d'autres questions qui ont un rapport avec elle et qui découlent d'elle. N'est-ce pas incroyable ?

Cher lecteur !

Ne t'empresse pas et ne sois pas étonné ! Continue avec moi la lecture et les réponses aux questions :

Quel nom donnes-tu à ton fils ? Choisis-tu pour ton fils un nom qui a une signification pour toi, pour sa mère et

sa famille, ou donnes-tu à ton fils un nom parmi les noms de tes ennemis ? Gloire et Pureté à Allah !

Nous choisissons pour nous-mêmes des noms qui ont une dénomination et une signification que nous comprenons, et ceux qui sont parmi les meilleurs hommes, nous refusons cela en ce qui leur concerne, et nous disons : « Non, ils ont choisi les noms de leurs enfants pour des raisons politiques et sociales en dehors de ce à quoi les gens étaient habitués ; donc pour eux, le choix des noms n'a pas de dénomination ».

Les gens doués de raisons et les gens dignes dans la communauté, ceux qui ont l'honneur dans leurs descendances et leur propre personne, sont privés des significations humaines les plus simples, et on ne leur permet pas de donner à leurs enfants les noms de ceux qu'ils aiment et de leurs frères par reconnaissance de leur mérite et de leur amour ; mais ils donnent à certains parmi leurs enfants les noms de leurs ennemis ! Crois-tu à cela ?

Et il faut que tu saches que ce n'est une dénomination passagère pour un individu, mais pour un groupe d'enfants ; et ce n'est pas l'oubli de l'hostilité après des siècles ; Non, mais la dénomination est venue au moment du paroxysme de l'hostilité - c'est ce qu'ils prétendent - ; et nous disons : « Mais au moment du paroxysme de l'amour... » ; et ceci est une question importante qu'il faut absolument étudier et à laquelle il faut prêter attention, car cette question renferme

beaucoup de significations, elle réfute les allégations mensongères, les idées fausses et les histoires imaginaires ; elle renferme aussi la conversation avec l'âme et les sentiments, ainsi que la persuasion des gens doués de raison ; il n'est donc pas possible de la rejeter, ni de l'interpréter.

Et après cela, voilà où je veux en venir :

- Ali (qu'Allah soit satisfait de lui), à cause de son amour intense pour les trois califes, donna à certains de ses enfants leurs noms, ils sont :

1- Abou Bakr ibn Ali ibn Abi Taalib : le martyr de Karbala avec son frère Al-Housseïn (que les bénédictions et les salutations d'Allah soient sur eux et leur grand-père).

2- Omar ibn Ali ibn Abi Taalib : le martyr de Karbala avec son frère Al-Housseïn (que les bénédictions et les salutations d'Allah soient sur eux et leur grand-père).

3- Othmaane ibn Ali ibn Abi Taalib : le martyr de Karbala avec son frère Al-Housseïn (que les bénédictions et les salutations d'Allah soient sur eux et leur grand-père).

- Et Al-Hassane (que la paix soit sur lui) a appelé à ses enfants : Abou Bakr ibn Al-Hassane, Omar ibn Al-Hassane et Talhah ibn Al-Hassane ; et ils sont tous les

martyrs de Karbala avec leur oncle Al-Housseïn (que la paix soit sur lui).

- Et Al-Housseïn (que la paix soit sur lui) appela son fils : Omar ibn Al-Housseïn.

- Et le chef des Taabi'înes : Ali ibn Al-Housseïn Zaïn Al-'Aabidine, le quatrième imam (que la paix soit sur lui) appela sa fille : Aïcha, et son fils : Omar. Et il a des descendants après lui⁴.

De même que d'autres personnes de la famille du prophète parmi les descendants d'Al-Abbaass ibn Abdel-Mouuttalib, les descendants de Jâafar ibn Abi Taalib, de Mouslim ibn 'Ouquaïl et d'autres. Et ici, ce n'est pas la place pour faire une étude approfondie, mais je veux mentionner ce qui indique le but recherché ; et les enfants d'Ali, d'Al-Hassane et d'Al-Housseïn (que la paix soit sur eux) ont déjà été cités.

La discussion :

⁴ - Voir : "Kachf Al-Roummah" (2/334) ; "Al-Foussoul Al-Mouhimmah" (283) ; et tu trouves ces noms parmi les descendants des douze imams. Et les savants chiïtes ont parlé de cela et ils ont cité les noms le jour de « Touf » de (17-185). Voir par exemple : « 'Ilaam Al-waraa » de At-Tabarsi (203), « Al-Irchaad » d'Al-Moufiid (186), et « L'histoire d'Al-Yaaqoubi » (2/213).

Parmi les chiites, certains nient qu'Ali et ses enfants (que la paix soit sur eux) aient donné à leurs enfants ses noms ; et ceci est l'acte de ceux qui n'ont aucune science de la généalogie et des noms ; et leur lien avec les livres est limité. Et ils ne sont pas nombreux, louange à Allah !

Et les grands imams des chiites et leurs savants ont réfuté leurs paroles, car les preuves de l'existence de ces noms sont évidentes : comme l'existence des descendants, à travers les livres des chiites agréés, et même les récits au sujet du malheur de Karbala, étant donné qu'Abou Bakr ibn Ali ibn Abi Taalib et Abou Bakr ibn Al-Hassane ibn Ali ont souffert le martyre avec l'imam Al-Housseïn (que la paix soit sur eux) et ceux dont les noms ont déjà été cités.

Ceux-là ont souffert le martyre avec Al-Housseïn, et les chiites ont mentionné cela dans leurs livres, et ne dis pas : « que tu n'entends pas ces noms lors des « Housseïniyates » [cérémonie chiite] et lors des cérémonies funèbres pendant les jours d'Aachouraa », car le fait de ne pas les mentionner, ne signifie pas qu'ils n'existent pas. Et Omar ibn Ali ibn Abi Taalib et Omar ibn Al-Hassane étaient parmi les cavaliers pour lesquels fut témoigné le malheur ce jour-là.

L'essentiel est que pour la question (concernant le fait que les imams (que la paix soit sur eux) ont appelé leurs enfants : Abou Bakr, Omar, Othmaane, Aïcha, et d'autres personnes parmi les compagnons les plus

connus), tu ne trouves pas de réponse péremptoire et persuasive chez les chiïtes, et nous ne pouvons pas dire que les noms n'indiquent rien et ne signifient rien, et nous ne pouvons pas non plus dire que cette question soit « un complot » que les gens de la Sounnah [les sunnites] ont mis dans les livres des chiïtes, car cela signifierait que l'on récuse tous les récits dans tous les livres ; et tous les récits qui ne plaisent pas aux chiïtes, il se peut qu'ils disent : « c'est un complot et un mensonge ». de plus, la même parole se succèderait dans tout récit qui ne convient pas aux passions de tel savant, et il le rejetterait tout simplement en disant : « c'est un complot ! ». Surtout que chaque savant a le droit d'accepter les récits ou de les rejeter, ils ne suivent aucune règle pour cela.

Et parmi les anecdotes qui font rire et pleurer en même temps, le fait qu'il a été dit : « L'appellation par les noms des compagnons les plus connus dont les noms ont été cités précédemment, est pour les injurier et les insulter » ; et il a été dit aussi : « L'appellation est pour attirer les cœurs des gens communs ; donc, l'imam a donné ces noms à ses enfants afin que les gens ressentent son amour pour les califes et sa satisfaction envers eux ».

Gloire et pureté à Allah ! Nous est-il permis de dire que l'imam accomplit des actes avec lesquels il trompe ses compagnons et les gens communs ? Et l'imam peut-il causer du tort à ses descendants pour cela ? Et qui

sont ceux que l'imam traite avec bonté en utilisant ces noms ? Son courage et sa dignité (que la paix soit sur lui) prennent en aversion qu'il s'humilie et qu'il humilie ses fils pour Bani Tamiime ou Bani 'Adyi ou Bani Oumayah.

Et celui qui étudie la vie de l'imam, comprendra avec certitude que l'imam fait des gens les plus courageux, au contraire des récits mensongers qui font de lui un homme lâche qui ne se venge pas pour sa religion, son honneur et sa dignité ; et malheureusement, ces récits sont très nombreux.

Le résultat :

Ce que les imams « Ali et ses fils (que la paix soit sur eux) » ont fait, fait partie des preuves rationnelles, psychologiques et concrètes les plus fortes qui montrent l'amour des gens de la famille du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) pour les califes bien guidés et les autres compagnons du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) ; et toi-même, tu vis cette réalité, elle ne peut donc pas être rejetée ; et cette réalité confirme Sa parole (qu'Il soit exalté) :

{Mohammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément.

Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation} [La victoire éclatante : 29].

Cher lecteur !

Sans que ce soit un ordre, récite le verset encore une foi, réfléchis à ses significations, et médite sur la qualité de miséricorde.

Le deuxième thème :

La parenté par alliance

Cher lecteur !

Ta fille qui est une partie de ton corps et le fruit du cœur, à qui la donnes-tu en mariage ? Acceptes-tu de la donner en mariage à un débauché criminel ; et plus exactement, à celui qui a tué sa mère ou son frère ? Que signifie pour toi le mot « gendre » ?

La parenté par alliance dans la lexicologie : est le radical du verbe : « contracter des liens de parenté » [ou devenir le gendre de quelqu'un]. On dit : « Tu as contracté des liens de parenté avec le peuple, lorsque tu te maries avec une femme parmi eux ». Al-Azhari a dit : -« La parenté par alliance comprend les proches parents des femmes parmi les hommes qui lui sont interdits en

mariage, ainsi que les proches parents parmi les femmes, comme le père, les frères, etc... ». Et ceux qui sont du côté du mari parmi ses proches parents et les femmes qui lui sont interdites en mariage [par exemple : sa sœur], sont la famille de la femme aussi [par exemple : la femme est la belle-sœur de la sœur de son mari].

Donc, la parenté par alliance de l'homme correspond aux proches parents de sa femme, et la parenté par alliance de la femme correspond aux proches parents de son mari.

En résumé : la parenté par alliance dans la langue est : les proches parents de la femme, et il est possible de l'utiliser pour les proches parents de l'homme. Et Allah (qu'Il soit glorifié et exalté) l'a placée parmi Ses signes, Allah (qu'Il soit exalté) a dit :

{Et c'est Lui qui de l'eau a créé une espèce humaine qu'Il unit par les liens de la parenté et de l'alliance. Et ton Seigneur demeure Omnipotent} [Le discernement : 54].

Réfléchis à ce verset et comment Allah a fait que cet homme se lie avec les autres par les liens de parenté et de l'alliance. Donc, la parenté par alliance est un lien légal qu'Allah a joint au lien de parenté [à la parenté] ; et ceux qui font partie des liens de parenté sont les proches parents du père. Et parmi les savants, certains

pensent que le lien de parenté correspond aux proches parents en général.

Rappelle-toi qu'Allah (qu'Il soit exalté) a joint la parenté à la parenté par alliance, et ceci a de grandes significations, ne l'oublie donc pas.

La parenté par alliance dans l'histoire : la parenté par alliance chez les arabes, a une place particulière, car ils donnent beaucoup d'importance à la fierté concernant la descendance, et parmi cela : la fierté concernant les maris de leurs filles et leur rang social. Et les arabes ne marient pas leurs filles avec ceux qu'ils considèrent être d'un rang inférieur au leur, c'est qui est le plus connu à leur sujet ; et ceci existe chez beaucoup de groupes parmi les non arabes, et de nos jours, le racisme est considéré être le plus difficile des problèmes sociaux en occident.

Et les arabes sont très jaloux en ce concerne leurs femmes, ce qui a conduit certains parmi eux à enterrer leurs petites filles vivantes par peur du déshonneur, et le sang était versé et les guerres éclataient à cause de cela. Et les traces de ces guerres sont toujours présentes jusqu'à nos jours comme le sait très bien, - cher lecteur - ; et c'est une indication qui est suffisante et qui évite de parler longuement.

La parenté par alliance dans l'islam : l'islam est venu et a établi les choses élevées, il a alors ordonné les

qualités honorables et a interdit les mauvaises qualités, et Allah (qu'Il soit glorifié et exalté) a expliqué que ce qui est pris en considération est la piété, Allah (qu'Il soit exalté) a dit :

{Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux} [Les appartements : 13]. Et ceci est selon la balance de la législation islamique.

Et tu trouveras que les juristes musulmans (qu'Allah leur fasse miséricorde) ont fait des recherches au sujet l'égalité dans la religion, la descendance et la coutume, et ce qui s'y rapporte dans de longues recherches ; et parmi ces recherches : l'égalité est-elle une condition pour la légitimité du contrat de mariage ou est-elle nécessaire ; ou est-elle un droit de l'épouse ou ceux qui sont responsables d'elle y sont associés avec elle ? Et bien d'autres recherches dans leur parole sur le mariage.

Et en ce qui concerne la question de la protection de l'honneur et de la jalousie pour les femmes, le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit que celui qui est tué en défendant son honneur [c.à.d : ses femmes] est un martyr ; et il a conduit la guerre lui-même (qu'Allah prie sur lui et le salue) pour la femme dont le juif s'était amusé avec son voile [ses vêtements] ; et cette histoire est connue, lorsque Banou Quouraidha rompirent le pacte entre eux et le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue), et en résumé : un juif demanda à une jeune femme qui achetait de l'or dans son magasin de

découvrir son visage, celle-ci refusa ; il fit attacher alors le bout de sa robe alors qu'elle était assise sans s'en rendre compte, et lorsqu'elle se mit debout, son corps fut dévoilé ; elle cria alors pour demander de l'aide ; et à côté d'elle, se trouvait un jeune homme musulman qui se leva vers le juif et le tua. Les juifs se réunirent autour de lui et le tuèrent ; de même que d'autres causes apparurent qui indiquèrent qu'ils avaient rompu le pacte.

Cher lecteur !

Réfléchis à certaines lois de la législation islamique, comme le fait que le responsable de la femme et les témoins fassent partie des conditions de l'acte de mariage ; ainsi que le châtement pour celui qui accuse une femme d'adultère, le châtement pour ceux qui commettent l'adultère, et d'autres lois qui protègent l'honneur ; en réfléchissant à ces lois, ainsi qu'aux sagesses et aux effets qu'elles renferment, et aussi aux législations magnifiques qu'elles contiennent, l'importance de ce sujet t'apparaît.

Et beaucoup de lois résultent de la parenté par alliance, réfléchis à la législation de l'acte de mariage (le pacte sacré) : l'homme demande la femme en mariage, et cette demande a des règles propre à elle ; il se peut qu'il soit accepté ou rejeté ; et il le prétendant demande l'aide de sa famille et de ses amis afin d'obtenir l'accord ; et la famille et les responsables de

la femme interrogent les gens au sujet du prétendant ; et ils ont le droit de l'accepter ou de refuser sa demande, même s'il leur a acheté des cadeaux ou a donné la dot en avance, et d'autres choses semblables ; ils peuvent alors refuser le prétendant tant que l'acte n'a pas été écrit.

Et la présence des témoins est obligatoire lors de l'acte de mariage, et la proclamation du mariage est une demande de la législation islamique, pourquoi ? A cause des règles qui résultent du mariage : il rapproche celui qui éloigné de la famille et fait qu'ils soient unis par la parenté par alliance, il interdit au mari certaines femmes à cause du mariage, soit continuellement [pour toujours] ou tant que l'épouse est sous sa responsabilité. Et la méthode suivie dans cette étude ne permet pas de prolonger cette recherche, mais le but est de rappeler l'importance du sujet pour ce qui suit... Donc, réfléchis à ce qui suit :

Le premier exemple :

La sœur d'Al-Hassane et d'Al-Housseïn, son père Ali (que la paix soit sur lui) l'a donné en mariage à Omar ibn Al-Khattaab (qu'Allah soit satisfait de lui) ; pouvons-nous dire qu'Ali (que la paix soit sur lui) a donné sa fille en mariage par peur d'Omar ? Où est son courage ? Et où est son amour pour sa fille ? Peut-il donner sa fille en mariage à un injuste ? Où est sa dévotion pour la religion d'Allah ? Beaucoup de

questions qui ne finissent pas. Ou disons-nous : « Ali (que la paix soit sur lui) a donné sa fille en mariage à Omar parce qu'il désirait qu'Omar soit son mari et qu'il était satisfait de lui ; Oui.

Omar s'est marié avec la fille d'Ali (que la paix soit sur lui) légalement sans aucun défaut⁵ ; et ce mariage indique les liens et l'amour qu'il y a entre les deux familles, et comment cela ne serait-il pas ainsi alors que le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) était le mari de la fille d'Omar ! Donc, la parenté par Alliance est présente entre les deux familles avant le mariage d'Omar avec Oum Koulthoum.

Deuxième exemple :

La parole de l'imam Jâafar As-Saadiq (que la paix soit sur lui) suffit : « Abou Bakr m'a enfanté deux fois ». Connais-tu la mère de Jâafar ? Elle est Farwah la fille de d'Al-Quaassim ibn Mohammed ibn Abi Bakr⁶.

O Toi qui es intelligent !

Pourquoi Jâafar (que la paix soit sur lui) a-t-il dit : (Abou Bakr), et n'a-t-il pas dit : Mohammed ibn Abi Bakr ? Il a mentionné clairement le nom d'Abou Bakr,

⁵ - Et je te citerai des paroles des savants chiites qui confirment ce mariage et qui réfutent toutes les accusations.

⁶ - Et sa mère est Asma la fille d'Abderrahmane ibn Abi Bakr. Voir : « Oumdatou At-Taalibiine » (195) Teheran ; et « Al-Kaafi » (1/472).

parce que certains chiïtes nient son mérite, tandis que les chiïtes reconnaissent le mérite de son fils Mohammed ; donc, par Allah ! De qui l'homme est-il fier ?

Cher lecteur !

Le mélange entre les descendance des compagnons parmi les Mouhaajirines et les Ansars, est connu par quiconque observe leurs descendance, même les esclaves affranchis parmi eux ; car ils se sont mariés avec des femmes parmi les familles des chefs et des nobles de Quouraïch. Comme Zaïd ibn Haarithah (qu'Allah soit satisfait de lui) - et il est le seul compagnon dont le nom est mentionné dans le Coran dans la Sourate « Les coalisés » -, qui est son épouse ? Elle est la mère des croyants Zaïnab la fille de Jahch.

Et Oussaamah ibn Zaïd, le messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) le maria à Faatimah la fille de Quaïs qui est de Quouraïch⁷. Et Saalim Maoulaa, Abou Houdhéïfah (qu'Allah soit satisfait de lui) le maria à la fille de son frère Hind la fille d'Al-Waliid ibn 'Outbah ibn Rabi'ah, et son père est un des chefs de Quouraïch⁸.

Et le discours sur la parenté par alliance entre les compagnons est très long, et je mentionnerai seulement

⁷ - Rapporté par Mouslim, d'après Faatimah la fille de Quaïs (qu'Allah soit satisfait d'elle) : (2/1114-1119) (1480).

⁸ - Rapporté par Al-Boukhari, d'après Aïcha (qu'Allah soit satisfait d'elle) : (4/1469 ; 5/1957) (3778,4800).

quelques exemples de mariage entre les gens de la famille du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) et les califes bien guidés :

Sais-tu qu'Omar (qu'Allah soit satisfait de lui) s'est marié avec la fille de Faatimah la fille du messenger d'Allah (que les meilleures bénédictions et les salutations d'Allah soient sur elle et son père) ?

La mère de Jâafar As-Saadiq (que la paix soit sur lui) a déjà été mentionnée, et qui est son arrière grand-mère ? Elles sont toutes deux les petites filles d'Abou Bakr As-Siddiiq (qu'Allah soit satisfait de lui).

Cher lecteur !

Laisse les suggestions des diables, et réfléchis sérieusement et profondément, car tu es un musulman et la place de la raison ne t'es pas inconnu, et les versets qui exhortent à la méditation et ordonnent de réfléchir sont très nombreux, et il n'est pas possible de énumérer ici.

C'est la raison pour laquelle nous devons réfléchir avec nos cerveaux, et nous devons abandonner l'imitation ; nous devons nous méfier afin que les dévergondés ne se jouent de nos cerveaux. Nous recherchons la protection d'Allah Celui qui entend tout, l'Omniscient, contre les diables parmi les hommes et les djinns !

Cher lecteur bien-aimé !

Acceptes-tu que l'on insulte ton père et tes ancêtres, et que l'on dise : « La meilleure parmi les femmes de ta famille s'est mariée malgré l'aversion de tous les membres de ta famille » ?

Acceptes-tu que l'on dise : « C'est un sexe que nous avons violé » ? Des questions qui ne finissent pas ; quel cerveau accepte ces propos futiles ? Et quel cœur accepte ce récit ?

Donc, nous demandons à Allah de ne pas mettre dans nos cœurs de la rancœur envers les croyants. Seigneur ! Donne-nous l'amour des gens pieux parmi tous Tes serviteurs, O Seigneur ! Amin, O Seigneur des mondes !

Et avant le troisième thème : voilà quelques textes des livres des chiites agréés par eux et leurs savants dans lesquels se trouvent la preuve du mariage d'Omar avec Oum Koulthoum la fille d'Ali (qu'Allah soit satisfait d'eux).

L'imam Safi Ad-Diin Mohammed ibn Taaj Ad-Diin (qui est connu sous le nom d'Ibn At-Taqtaqui Al-Hassani [Mort en 709 de l'Hégire] ; il était généalogiste, historien et imam) dans son livre qu'il a dédié à Assiil Ad-Diin Hassane ibn Nassiir Ad-Diin At-Toussi le compagnon de « Houlaakou » ; et le livre fut intitulé de son nom. Il a dit en mentionnant les filles du prince des croyants Ali (que la paix soit sur lui) :

-« Et Oum Koulthoum, sa mère est Faatimah la fille du messenger d'Allah, Omar ibn Al-Khattab l'a épousée ; elle enfanta de lui Zaïd, puis dans sa descendance vint Abdoullah ibn Jâafar) (Page : 57).

Et observe la parole de l'examineur As-Sayyid Mahdi Ar-Rajaa'i, il a rapporté des textes, et parmi ceux-ci : La vérification du livre « Al-Majdi » du grand savants Abi Al-Hassane Al-'Amri - par filiation à Omar ibn Ali ibn Al-Housseïn - ; il a dit :

-« Et ce qui est certain parmi ces récits, ce que nous avons vu précédemment qu'Al-'Abbaas ibn Abdel-Mouttalib l'a mariée à Omar avec le consentement de son père (que la paix soit sur lui) et sa permission, Et elle enfanta d'Omar Zaïd ».

Et l'examineur a mentionné beaucoup de paroles, parmi celles-ci :

-« Celle qu'Omar a épousée est une diablesse, ou qu'il n'a pas consommé le mariage, ou qu'il l'a épousée par la force et la contrainte...etc. ».

Et le grand savant Al-Majlissi a dit :

-« ...et de même que le fait qu'Al-Moufiid ait renié l'événement ; c'est pour expliquer que cela n'a pas été confirmé dans leurs chaînes de transmission ; et après la mention des récits et ce qui viendra avec des chaînes de transmission à l'appui, concernant le fait qu'Ali (que la paix soit sur lui), lorsqu'Omar mourut, alla voir Oum Koulthoum et s'en alla avec elle chez lui, et d'autres récits que j'ai mentionné dans mon livre « Bihaar Al-

Anwaar », il y a dans cela un reniement étonnant. Et la base dans la réponse est que cet événement s'est produit à titre de ruse [de tromperie] et de contrainte... » (Tome 2, page : 45 du livre « Mir'atoul 'Ouquoul »).

Je dis : l'auteur du livre « Al-Kaafi » a mentionné dans son livre plusieurs Hadiths, parmi ces hadiths – chapitre celle dont le mari meurt après avoir consommé le mariage, où passe-t-elle la période de viduité et que doit-elle faire - : Hamiid ibn ziyaad a rapporté d'Ibn Samaa'ah qui a rapporté de Mohammed ibn Ziyaad qui a rapporté d'Abdoullah ibn Sinaane et Mou'awiyah ibn 'Ammar qui ont rapporté d'Abou Abdillah (que la paix soit sur lui) qui a dit :

-« Je l'ai interrogé au sujet de la femme dont le mari meurt, passe-t-elle la période de viduité chez elle ou dans l'endroit où elle le désire ? ». Il dit :

-« Elle passe la période de viduité où elle le désire ; Ali (que la paix soit sur lui), lorsqu'Omar mourut, alla voir Oum koulthoum, et il s'en alla avec elle chez lui ». (Voir : « Les branches d'Al-Kaafi », tome 6, page : 115).

Cher lecteur !

J'ai parlé avec certains savants chiïtes contemporains au sujet du mariage ; et parmi les plus belles réponses, ce que qu'a écrit le juge du tribunal des legs pieux et des héritages, cheikh Abdel-Hamiid Al-Khati ; il a dit :

-« Et en ce qui concerne le fait que l'imam Ali (que la paix soit sur lui) le cavalier de l'islam a marié sa fille Oum koulthoum [à Omar], il n'y a aucun désaccord à ce sujet ; et il a en la personne du messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) un bon modèle à suivre, et le messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) est un bon modèle à suivre pour chaque musulman. Et le messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) épousa Oum Habibah (qu'Allah soit satisfait d'elle) la fille d'Abou Soufiaane, et Abou Soufiaane n'était du rang d'Omar ibn Al-Khattaab (qu'Allah soit satisfait de lui). Et la poussière que l'on soulève autour du mariage, n'est absolument pas justifiée. Et en ce qui concerne votre parole : « Qu'une diablesse a pris forme devant le calife Omar ibn Al-Khattaab (qu'Allah soit satisfait de lui) afin de prendre la place d'Oum Koulthoum, ceci est une parole qui fait rire et pleurer en même temps, et qui ne mérite pas que l'on y prête attention et que l'on en parle ; et si nous recherchions des paroles comme ces paroles fictives [ces fables] qui sont inventées, nous en verrions beaucoup qui font rire et pleurer ».

Et le cheikh n'a pas parlé du sujet de la recherche, qui est la preuve de la parenté par alliance dans les liens familiaux, et qu'elle ne peut être possible qu'avec la satisfaction, et qu'elle est une preuve de l'amour, de la fraternité et de l'entente entre les gens réunis par la parenté par alliance.

Et cher lecteur, il est évident que la différence est très claire entre le mariage du musulman avec une femme des gens du Livre [chrétienne ou juive] : ceci est permis, et le mariage d'un homme parmi les gens du Livre avec une musulmane : ceci est interdit...donc, réfléchis à cela.

En résumé : la parenté par alliance entre les compagnons du messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) est très claire, surtout entre les descendants de l'imam Ali (que la paix soit sur lui) et les descendants des califes bien guidés (qu'Allah soit satisfait d'eux) ; ainsi que la parenté par alliance entre Banou Oumaiyah et Banou Haachim avant et après l'islam, et la plus célèbre est le mariage du messager (qu'Allah prie sur lui et le salue) avec la fille d'Abou Soufiaane (qu'Allah soit satisfait d'eux). (Voir : les annexes à la fin du livre).

Et ici, le but recherché est d'indiquer quelques effets psychologiques et sociaux qui résultent de la parenté par alliance, et dont le plus grand est l'amour entre les familles réunies par la parenté par alliance ; et les effets sont très nombreux, et peut-être que ce qui précède est suffisance, et que l'on peut se passer de ce qui n'a pas été mentionné ; et c'est Allah qui donne la réussite.

Le troisième thème :

La signification de l'éloge

Cher lecteur !

As-tu vécu à l'étranger [as-tu quitté ton pays] avec des compagnons de voyage faisant partie de ta famille, de tes proches parents ; plus exactement, de ta ville ? Comment avez-vous vécu les années pendant lesquelles vous étiez éloignés de votre pays ? As-tu vécu dans une caserne militaire avec ceux-là ou avec tes amis ?

Cher lecteur !

As-tu vécu dans la pauvreté et l'oppression avec tes compagnons avec lesquels tu as été réuni par un lien idéologique qui rassemble entre le cerveau et les sentiments ? Que penses-tu de ceux qui ont vécu toutes ces situations, et qui étaient tous des compagnons dans la prospérité et l'adversité ; et plus exactement, il y a avait avec eux le meilleur des hommes Mohammed (qu'Allah prie sur lui et le salue) ? Les compagnons du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue), et surtout, les premiers musulmans à avoir embrassé l'islam, ont vécu ces situations ; alors, leur vie sociale était différente, et elle avait son caractère particulier qui est connu par quiconque étudie la vie du prophète, ou prête une simple attention à la vie du bien-aimé (qu'Allah prie sur lui et le salue).

Cher lecteur !

Alors que tu lis ces quelques lignes, peut-être que tu te déplaces avec moi vers les profondeurs de l'histoire, lorsque le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) était à la Mecque dans la Maison d'Al-Arquaam et que l'appel à Allah était fait secrètement ; puis lorsque l'islam apparut là-bas ; puis, lorsque ses nobles compagnons émigrèrent en Abyssinie le pays de l'Ouest, et ensuite, à Médine, ils laissèrent leurs familles, leurs biens et leur pays. Réfléchis alors à leurs voyages lointains sur les chameaux et à pied ; ils vécurent tous la peur et le siège à Médine lors de la bataille des tranchées, ils traversèrent les grands déserts et les endroits inhabités lors de la bataille de Tabouk ; et ils vécurent l'étape des victoires à Badr, aux tranchées, à Khaïbar, à Hounaïne, et avant Hounaïne, à la Mecque, et dans d'autres batailles.

Réfléchis aux effets psychologiques :

Comment étaient l'amour et la compagnie entre eux ? Et n'oublis pas que le messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) était avec eux, il était leur chef, leur éducateur et leur enseignant. Et il faut que tu aies à l'esprit que le Coran descendait de la part du Seigneur des cieux et de la terre sur le chef de ce groupe le messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue).

Réfléchis à ceux-là :

Leurs cœurs se rassemblèrent autour du messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) ; le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) fit leur éducation et vécut avec eux alors que le Coran descendait sur eux ; donc, imagine avec moi ces situations et ces jours-là. Et j'en ai déjà parlé dans la première étude « la compagnie du messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) ».

Il n'y a aucun doute que l'entente, l'amitié et l'amour régnaient entre eux, Allah (qu'Il soit exalté) a dit :

{...et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous : lorsque vous étiez ennemis, c'est Lui qui réconcilia vos cœurs. Puis, par Son bienfait, vous êtes devenus frères} [La famille d'Imraane : 103].

S'il te plaît, médite sur ses significations : c'est un témoignage d'Allah (qu'Il soit glorifié et exalté) pour les compagnons du messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) que **{c'est Lui qui réconcilia vos cœurs}** ; c'est un bienfait d'Allah (qu'Il soit exalté) sur les compagnons du messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue), et rien ne peut repousser Sa générosité.

Oui, l'hostilité entre la tribu des « Aous » et la tribu des « Khazrajs » était enflammée, mais Allah fit disparaître cette hostilité, et Il la remplaça par l'amour et l'entente.

Cher lecteur !

Le fait que tu crois en cela et que tu penses du bien des compagnons du messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui

et le salue) ne peut pas te nuire ; leur Seigneur (qu'Il soit glorifié) témoigne en leur faveur et leur rappelle Sa générosité envers eux. Qui les a rendu des frères aux cœurs pures dans lesquels s'est installés l'entente, l'amour et l'amitié ? Et il faut prendre en considération la généralité du terme et non la particularité de la cause, et le verset suivant indique la généralité : Allah (qu'Il soit exalté) a dit :

{Et s'ils veulent te tromper, alors Allah te suffira. C'est Lui qui t'a soutenu par Son secours, ainsi que par (l'assistance) des croyants. Il a uni leurs cœurs (par la foi). Aurais-tu dépensé tout ce qui est sur terre, tu n'aurais pu unir leurs cœurs; mais c'est Allah qui les a unis, car Il est Puissant et Sage} [Le butin : 62-63].

Cher lecteur !

Réfléchis à ce verset et récite le plusieurs fois, car il renferme le rappel de la générosité d'Allah (qu'Il soit glorifié et exalté) sur Son messager (qu'Allah prie sur lui et le salue) avec secours et les croyants, et ce qui nous intéresse le plus ici est que si le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) avait dépensé tout ce qui est sur terre, il n'aurait pas pu obtenir cela ; mais c'est Allah qui possède la générosité. Et malgré cela, certaines personnes nient ce fait et ne font que s'opposer aux textes du Coran, en prétendant que l'hostilité règne entre les compagnons du messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue).

Allah (le Puissant et le Haut) nous dit qu'Il a réconcilié leurs cœurs, qu'Il a mis l'entente entre eux, qu'Il les a rendus frères et qu'Il a fait qu'ils soient miséricordieux entre eux ; et malgré cela, les accusations mensongères et les récits répètent que l'hostilité entre eux n'a pas cessé !!

Et beaucoup de versets dont certains ont déjà été cités, sont venus pour faire l'éloge des compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux), ainsi que des versets qui mentionnent leurs qualités et leurs actes, et parmi ces actes : l'altruisme qui résulte de l'amour : Allah (qu'Il soit exalté) a dit :

{Aux immigrés pauvres qui ont été expulsés de leurs maisons et de leurs biens attendant d'Allah une générosité et une satisfaction entière, et combattant

pour la victoire d'Allah et de Son messenger. Ce sont ceux-là qui sont les (croyants) sincères. Ceux qui possédaient avant eux la maison de l'exil (Médine), ainsi que la foi, aiment ceux qui immigreront chez eux et ne ressentent dans leurs poitrines (cœurs) aucun sentiment d'envie pour ce que ces gens ont reçu. Ils leur donnent de plus la préférence sur eux-mêmes même s'ils sont dans le besoin. Celui qui est prémuni contre sa propre avarice, ce sont ceux-là qui récolteront le succès} [Le grand rassemblement : 8-9].

Et dans ce qui précède, il y a l'indication à certains textes coraniques et qui sont très nombreux, et ne nous sommes contentés de ce qui indique l'amour, et confirme sa présence, et qu'il est enraciné dans les cœurs des compagnons du messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue). Et comme tu le sais, l'altruisme, la fraternité, l'allégeance, la concorde des cœurs, tous ces concepts ont été mentionnés dans des versets coraniques, et ils confirment la qualité de l'amour. Et plusieurs versets coraniques explicites sont venus pour confirmer cela.

Réfléchis donc au verset précédent, il indique l'amour des « Ansars » pour les « Mouhaajirines » ; et réfléchis au dernier verset de sourate « Al-Fath » [la victoire éclatante].

Lis ce récit qu'Ali Al-Arbali a rapporté dans son livre « Kachf Al-Roummah » (Tome 2/page 78, Iran),

d'après l'imam Ali ibn Al-Housseïn (que la paix soit sur lui) qui a dit :

[-« Un groupe d'hommes vint voir l'imam et dirent du mal d'Abou Bakr, d'Omar et d'Othmaane (qu'Allah soit satisfait d'eux). Lorsqu'ils finirent de parler, il leur dit : « Allez-vous m'informer ? Etes-vous les premiers « Mouhaajirounes » : **{qui ont été expulsés de leurs maisons et de leurs biens attendant d'Allah une générosité et une satisfaction entière, et combattant pour la victoire d'Allah et de Son messenger. Ce sont ceux-là qui sont les (croyants) sincères}** ? ». Ils dirent : « Non ». Il dit :

« Vous êtes donc : **{Ceux qui possédaient avant eux la maison de l'exil (Médine), ainsi que la foi, aiment ceux qui immigreront chez eux et ne ressentent dans leurs poitrines (cœurs) aucun sentiment d'envie pour ce que ces gens ont reçu. Ils leur donnent de plus la préférence sur eux-mêmes même s'ils sont dans le besoin}** ? ». Ils dirent : « Non ». Il dit :

« Eh bien, vous avez renié de faire partie d'un de ces deux groupes ; et moi, je témoigne que vous ne faites pas partie de ceux qu'Allah a dit à leur sujet : **{Et ceux qui sont venus après eux disent : « Seigneur ! Pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont devancés dans la foi et ne place pas dans nos cœurs une rancœur pour ceux qui ont cru}** [Le grand rassemblement : 10]. Sortez d'ici, qu'Allah vous punisse ! »].

Ceci est la compréhension de Zaïn Al-‘Aabidiine Ali ibn Al-Housseïn (que la paix soit sur eux), et il est parmi les « Taabi’înes ». Et les livres sont remplis de l’éloge qu’ils se faisaient les uns les autres : les livres des sunnites et les livres des chiïtes aussi ; et quiconque étudie le livre « Nahj Al-Balaarah », trouvera beaucoup de sermons et d’indications claires qui concernent tous l’éloge des compagnons du messager d’Allah (qu’Allah prie sur lui et le salue). Et j’ai choisi une indication parmi ces indications, à des paroles qu’elle renferme et qui sont empruntées du Saint Coran :

L’imam Ali (que la paix soit sur lui) a dit :

-« J’ai vu les compagnons de Mohammed (qu’Allah prie sur lui et le salue), et je ne vois personne parmi vous qui leur ressemble. Ils se réveillaient le matin les cheveux ébouriffés et couverts de poussière parce qu’ils avaient passé la nuit étant prosternés et debout ; ils se tenaient tantôt sur leurs fronts [en prosternation], tantôt sur leurs joues [allongés] ; ils se tenaient debout comme s’ils étaient sur des braises à cause du rappel de leur résurrection le jour du jugement, comme s’il voyaient devant eux le convoi de ceux qui viennent faire la visite de condoléances, à cause de la longueur de leur prosternation ; lorsque l’on invoquait Allah, ils versèrent des larmes jusqu’à ce que leurs vêtements soient mouillés, et ils se balançaient comme les arbres se balancent le jour du vent impétueux, par peur du châtiment et par espoir d’obtenir la récompense ».

Et ses paroles (que la paix soit sur lui) concernant leur éloge, sont longues ; et son petit-fils l'imam Zaïn Al-'Aabidiine a écrit une lettre qui renferme des invocations adressées à Allah en leur faveur et leur éloge. Et tu trouveras que chaque imam parmi les grands imams (que la paix soit sur eux) a écrit beaucoup de paroles concernant l'éloge des compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux). Et plus exactement, beaucoup de récits provenant d'eux, contiennent clairement l'éloge des califes bien guidés, des mères des croyants, et d'autres compagnons ; et s'ils étaient rassemblés, ils formeraient des volumes.

Cher lecteur !

J'ai beaucoup parlé, bien que je veuille que mes paroles soient concises, je te demande donc de m'excuser ! Et je demande à Allah le Généreux de faire que ces paroles me soient utiles, ainsi qu'à toi ! Mais il faut exposer la vérité complètement ; et j'espère que tu patienteras un peu avec moi, car la rédaction du livre est presque terminée, et il ne reste plus qu'une réflexion succincte pour exposer le rang des gens de la famille du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) chez les sunnites, afin que tu saches - qu'Allah (qu'Il soit exalté) te donne la réussite - que les sunnites donnent beaucoup d'importance à l'attachement au Saint Coran et à le mettre en pratique (la charge la plus lourde), de même qu'il s'attachent à la famille du messager d'Allah

(qu'Allah prie sur lui et le salue) (la descendance) ; et cette question requiert une étude indépendante.

Dans ce qui précède, nous avons la confirmation de la miséricorde entre tous les compagnons du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue), et parmi eux se trouvent ses proches parents et les compagnons proches de lui qui l'ont suivi. Et dans la réflexion suivante, j'éclaircirai certains droits comme les savants sunnites (qu'Allah leur fasse miséricorde) les ont établis.

La position des sunnites par rapport aux gens de
la famille du prophète
(Que la paix soit sur eux)

Définition linguistique et conventionnelle :

La famille de la maison : la famille de l'homme. Et en arabe : « At-Taa'houl » signifie « le mariage ». Al-Khaliil⁹ a dit : « Les gens de la maison : ceux qui y habitent. Et les gens de l'islam, sont ceux qui la professent¹⁰ ».

En ce qui concerne le mot arabe « Al-Aal » [la famille] : il est mentionné dans « Moujaam Maqaayisse Al-Lourah », la parole de l'auteur : « [Aal Ar-Rajoul] : la famille qui habitent chez lui¹¹ ».

⁹ - Voir : le livre « Al-'Ain » (4/89).

¹⁰ - «As-Sihaah" (4/1628), et "Lissaanoul 'Arab" (11/28).

¹¹ - « Moujaam Maqaayisse Al-Lourah » (1/161).

Ibn Mandhour a dit : « Et [Aal Ar-Rajoul] : sa famille ; et [Aaloullah et Aalou Rassoulihi] : Ses bien aimés » ; son origine est [Ahle]¹² . Et [Aal] en arabe n'est annexé qu'à ce qui en général représente rang élevé ; donc, on ne dit pas : [Aal Al-Haa'ik] qui veut dire [la famille du tisseur], contrairement au mot [Ahle], on dit alors : [Ahle Al-Haa'ik] qui veut dire [la famille du tisseur].

Et [Baït Ar-rajoul] en arabe, veut dire : sa maison¹³ ; et si l'on dit : [Al-Baït] cela veut dire : La maison d'Allah, la « Kâaba », car les cœurs - les cœurs des croyants - désirent s'y rendre, et les âmes y trouvent la tranquillité, et c'est la « Quibla ».

Et si l'on disait : [Ahloul Baït] à l'époque de l'ignorance préislamique, cela voulait dire : les habitants de la maison en particulier ; et après l'islam, si l'on dit : [Ahloul Baït], cela veut : la famille du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue)¹⁴.

¹² - "Lissaanoul 'Arab" (11/31), et Al-Asfahaani a dit la même chose dans son livre « Al-Moufradaate fi Rarribil Quour'aane » (30).

¹³ - "Lissaanoul 'Arab" (2/14).

¹⁴ - « Al-Moufradaate fi Rarribil Quour'aane » (29) ; et cheikh Al-Islam Ibn Al-Quayyim (qu'Allah lui fasse miséricorde) a beaucoup parler de cela dans un livre consacré spécialement à ce sujet (Jalaa Al-Af'haam fis-Salaat 'Alaa Khaïril Anaam), regarde alors ce livre, ainsi que l'introduction de l'examineur car il a mentionné les livres qui furent écrits sur ce sujet, et ceci indique l'attention que les savants sunnites ont prêté à ce sujet.

Que signifie la famille du messager (qu'Allah prie sur lui et le salue) ?

Les opinions des savants ont divergé en ce qui concerne la définition [la limitation] de la famille du messager (qu'Allah prie sur lui et le salue), et les paroles les plus connues sont les suivantes :

- 1- ils sont ceux à qui l'aumône a été interdite [ils n'ont pas le droit de prendre, ni de manger tout ce vient de l'aumône]. C'est la parole de la majorité des savants.
- 2- Ils sont les descendants du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) et ses femmes ; Ibn Al-'Arabi a choisi cette parole dans son livre « Ah'Kaamoul Quour'aane » et il l'a soutenue ; et certains parmi ceux qui ont dit cette parole, ont enlevé les femmes du prophète.
- 3- La famille du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) sont ceux qui le suivent jusqu'au jour du jugement, et l'imam An-Nawawi a soutenu cette parole dans son explication du recueil de hadiths authentiques de Mouslim, ainsi que l'auteur du livre « Al-Insaaf » ; et certains savants ont limité la famille du prophète à ceux qui sont pieux parmi ceux qui suivent l'Elu (qu'Allah prie sur lui et le salue). Et la parole la plus juste est la première.

Question : qui sont ceux à qui l'on a interdit l'aumône ?
Ils sont Banou Haachim et Banou Al-Mouttalib, c'est la parole la plus juste, et celle de la majorité des savants. Et certains savants les ont limités à Banou Haachim seulement en dehors des Banou Al-Mouttalib.

Et la famille du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) chez les chiïtes est : « les douze imamites » (secte musulmane qui ne reconnaît la qualité d'imam que dans la famille d'Ali) ; et ils sont les douze imams seulement. Et ils ont des divisions et des branches dont nous ne pouvons pas parler ici, car les divergences entre leurs sectes sont très grandes au sujet de cette question, et c'est pour cette raison qu'ils se sont divisés. (Voir le livre : « Les sectes des chiïtes » d'An-Noubakhti)

La croyance des sunnites concernant la famille du messager (qu'Allah prie sur lui et le salue) ?

Presque tous les livres qui traitent de la croyance et qui englobent les questions concernant les croyances, traitent de ce sujet, à cause de son importance ; et les savants ont écrits des livres n'ayant de rapport qu'à ce sujet, à cause de son importance.

Et l'essentiel de la parole concernant la croyance des sunnites, est ce que Cheikh Al-Islam Ibn Taïmiyyah a établi dans son livre : « Al-'Aquiidah Al-Wassaatiyah » qui est un livre très concis ; et malgré cela, il a dit dans ce livre (qu'Allah lui fasse miséricorde) :

-« Et ils aiment la famille du messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) et ils les soutiennent, et ils protègent, en ce qui leur concerne, la recommandation du messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) qui a dit le jour de « Ghadiir Kham » : (Par Allah ! Je vous avertis contre le fait de nuire aux membres de ma famille ! ; Par Allah ! Je vous avertis contre le fait de nuire aux membres de ma famille !)¹⁵.

Le messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit aussi à Al-'Abbaasse son oncle alors qu'il s'était plaint auprès de lui que certaines personnes parmi les Quouraïchytes traitent durement Banou Haachim : (Je jure par Celui qui détient mon âme dans sa main ! Ils ne croiront pas [d'une foi complète] jusqu'à ce qu'ils vous aiment pour la satisfaction d'Allah et parce que vous êtes les gens de ma famille)¹⁶.

Et il a dit (qu'Allah prie sur lui et le salue) : (Allah a choisi les fils d'Ismaïl, Il a choisi « Kinaanah » par les fils d'Ismaïl, Il a choisi « Quouraïch » de

¹⁵ - Rapporté par Mouslim et d'autres, dans le livre : « Fadaa'il As-Sahaabah [les mérites des compagnons] » : chapitre : le mérite d'Ali (que la paix soit sur lui) (4/1873) (2408).

¹⁶ - Rapporté par Ahmed dans « Fadaa'il As-Sahaabah », et celui qui a fait la vérification du livre a beaucoup parlé de ce hadith, mais l'essentiel est que sa signification soit correcte car le verset en est une preuve.

« Kinaanah », Il a choisi de « Quraychite » Banou Haachim, et Il m'a choisi de « Banou Haachim »)¹⁷.

Et je me contente de citer ce texte d'un imam que la plupart des chiites considèrent comme étant celui qui leur le plus hostile parmi les sunnites, à cause de son livre « Min'haj As-Sounnah »[le chemin de la Sounnah] qu'il a écrit pour répondre à Ibn Al-Mathar Al-houli.

Et le détail de leurs droits est ce qui suit :

Premièrement : le droit de l'amour et de l'allégeance [l'attachement à eux et les secourir] :

Cher lecteur :

Tu sais que le fait d'aimer tout croyant et toute croyante est un devoir religieux ; et ce qui précède concernant l'amour de la famille du messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) et l'attachement à eux, c'est un amour et un attachement particuliers au sujet desquels personne n'est associée à eux, selon sa parole (qu'Allah prie sur lui et le salue) :

(...et parce que vous êtes les gens de ma famille).

Le premier amour qui est pour Allah, et qui est la fraternité de la foi et l'allégeance, ceci est pour tous les musulmans en général, car le musulman est le frère du

¹⁷ - Rapporté par Mouslim dans son recueil de hadiths authentiques.

musulman ; donc, il englobe tous les musulmans, de même que la famille du messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue). Et le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a rendu l'amour de sa famille particulier et propre à eux, à cause du fait qu'ils sont les proches parents du messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue), Allah (qu'Il soit exalté) a dit :

{Dis : "Je ne vous en demande aucun salaire si ce n'est l'affection eu égard à [nos liens] de parenté"} [La consultation : 23].

Et ceci est la signification du hadith précédent selon la signification correcte du verset, car certains commentateurs du Coran ont dit : « vous m'aimez à cause du fait que j'ai un lien de parenté avec vous », parce que le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) a un lien de parenté avec toutes les tribus de Quouraïch.

Ce qu'il faut comprendre est que les aimer, être attachés à eux et les secourir, et les respecter à cause de leur parenté avec le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) est une chose établie et certaine, et ce n'est l'allégeance général aux gens de l'Islam.

Deuxièmement : le droit de prier en leur faveur [invoquer Allah en leur faveur] :

Parmi leurs droits, le fait d'invoquer Allah en leur faveur, Allah (qu'Il soit exalté) a dit :

{Certes, Allah et Ses Anges prient sur le Prophète ; ô vous qui avez cru ! Priez sur lui et adressez [lui] vos salutations} [Les coalisés : 56].

Mousslim a rapporté dans son recueil de hadiths authentiques, d'après Abou Mass'oud Al-Ansaari (qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit :

-« Le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) vint me voir dans l'assemblée de Sâad ibn 'Oubaadah ; Bichr ibn Sâad lui dit alors : « Allah (qu'Il soit exalté) nous a ordonné de prier sur toi, ô messager d'Allah ! Comment devons-nous prier sur toi ? ». Il dit : le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) se tut, jusqu'à ce que nous souhaitâmes qu'il ne l'ait jamais interrogé ; puis le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) dit :

(Dites : O Seigneur ! Prie sur Mohammed et sur la famille de Mohammed, comme Tu as prié sur Ibrahim et sur la famille d'Ibrahim ; et bénis Mohammed et la famille de Mohammed, comme Tu as béni Ibrahim et la famille d'Ibrahim ; Tu es vraiment digne de louange et de gloire. Et le salut comme vous connaissez)¹⁸.

¹⁸ - Rapporté par Mousslim dans le livre de la prière : chapitre : la prière sur le prophète après le « Tachahhoud » (1/305) (405).

Et comme ce hadith, le hadith d'Abou Houmaïd As-Saa'âdi, rapporté par Al-Boukhari et Mouslim.

Et les preuves concernant cela sont très nombreuses ; Ibn Al-Quayyim (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : -« C'est une de leur droit en dehors de tous les gens de la communauté, sans aucune divergence entre les imams »¹⁹. Et ceci concerne « la prière Al-Ibrahimiyyah » [c'est-à-dire : (O Seigneur ! Prie sur Mohammed et sur la famille de Mohammed, comme Tu as prié sur Ibrahim et sur la famille d'Ibrahim ; et bénis Mohammed et la famille de Mohammed, comme Tu as béni Ibrahim et la famille d'Ibrahim ; Tu es vraiment digne de louange et de gloire)].

Troisièmement : le droit au cinquième du butin :

Ils ont aussi droit au cinquième du butin, Allah (qu'Il soit exalté) a dit :

{Et sachez que, de tout butin que vous avez ramassé, le cinquième appartient à Allah, au messager, à ses proches parents, aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs (en détresse)} [Le butin : 41].

Et les hadiths sont très nombreux, et ceci est une part particulière pour les gens de la famille du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue), et elle reste

¹⁹ - "Jalaa Al-Af'Ham", et il a parlé longuement de ce sujet (qu'Allah lui fasse miséricorde).

permanente pour eux après la mort du messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) ; c'est la parole de la majorité des savants, et c'est ce qui est juste²⁰.

Remarque :

Les droits sont nombreux, et nous avons cité les droits les plus importants ; et ceux qui méritent ces droits, sont ceux dont l'islam et la descendance ont été confirmés, ceci est obligatoire, et il faut aussi qu'ils accomplissent de bonnes œuvres.

Et notre messenger (qu'Allah prie sur lui et le salue) nous avertissait contre le fait de compter sur la descendance seulement, comme il a fait à la Mecque dans le récit connu lorsqu'il dit :

(O Gens de Quourâïch ! Achetez vos âmes d'Allah, je ne peux rien pour vous auprès d'Allah. O Abbaass ibn Abdel-Mouuttalib ! Je ne peux rien pour toi auprès d'Allah. O Safia tante du messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) ! Je ne peux rien pour toi auprès d'Allah. O faatimah fille de Mohammed ! Demande-moi de mon argent ce que tu veux, mais je ne peux rien pour toi auprès d'Allah) rapporté par Al-Boukhari ; et les versets descendus au sujet d'Abou Lahab sont connus ; nous cherchons refuge auprès d'Allah contre l'Enfer.

²⁰ - Voir : « Al-Mourni » (9/288), et un petit livre de Cheikh Al-Islam Ibn Tāimiyah concernant « les droits des gens de la famille du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) ».

**La position des sunnites par rapport aux
« Nawaassib » [secte dont les partisans détestent Ali
(que la paix soit sur lui)] :**

Remarque :

Pour compléter la parole sur la place des membres de la famille du messenger d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) chez nous - les sunnites -, nous indiquons l'exposé de la position des sunnites par rapport aux « Nawaassib », et ceci dans ce qui suit :

« An-Nasbe » en terme linguistique : l'établissement d'une chose et son élévation ; par exemple : la déclaration du mal et de la guerre.

Et dans le dictionnaire : (et « An-Nawaassib », « An-Naassibah » et Les partisans du « Nasb » : ceux qui professent leur religion en détestant Ali (que la paix soit sur lui) [ceux qui pratiquent leur culte en détestant Ali], car ils lui ont déclaré la guerre [ils sont ses ennemis] ». Et ceci est l'origine de l'appellation ; donc, tous ceux qui détestent la famille du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) font partie des « Nawaassib ».

Cher lecteur !

La parole des savants de l'Islam est explicite et claire concernant l'éloge de l'imam Ali et de ses fils (que la paix soit sur eux), et notre croyance est que nous

témoignons qu'Ali, Al-Hassane et Al-Housseïn (que la paix soit sur eux) sont dans les Paradis des délices ; et ceci est évident, Louange à Allah.

Et je signale ici la position des sunnites par rapport aux « Nawaassib », et le désaveu des sunnites à l'égard du « Nasb », et c'est une question très importante, car elle fait partie des causes de la séparation et du désaccord la communauté ; et il y a un groupe qui profite de cette séparation, il parle de ce qui suscite la séparation et qui l'augmente à occasion, et plus exactement, sans qu'il y ait aucune occasion, avec toutes les paroles qui intensifient sa violence et allument son feu ; et ces paroles sont une calomnie et une mensonge évident.

Tu vois alors que celui qui parle, accuse les sunnites de détester l'imam Ali et ses fils (que la paix soit sur eux), et qu'il se met à dire des mensonges ; et la meilleure situation dans laquelle tu le trouveras, est qu'il répètera des récits et des histoires imaginaires [fictives] au sujet de la haine que les sunnites ont envers l'imam Ali (que la paix soit sur lui) et ses qualités.

Cher lecteur !

La parole des sunnites au sujet des « Nawaassib » est claire, et je me contente de citer la parole de Cheikh Al-Islam Ibn Taïmiyah (qu'Allah (qu'Il soit exalté) lui fasse miséricorde), et que les chiïtes considèrent être le savant parmi les sunnites qui leur est le plus hostile, étant donné qu'il a écrit la plus grande encyclopédie

sunnite concernant la réplique aux chiïtes [la réfutation de leurs arguments]. Il a dit (qu'Allah lui fasse miséricorde) :

-« Et insulter Ali et le maudire fait partie de l'injustice pour laquelle le groupe a mérité qu'on lui dise : « Le groupe injuste [oppresseur] » ; comme Al-Boukhari a rapporté dans son recueil de hadiths authentiques, d'après Khalid Al-Hadhaa qui rapporte d'Ikrimah qui a dit : « Ibn Abbaas m'a dit, ainsi qu'à son fils Ali : [Allez voir Abou Saïd et écoutez ces paroles !]. Alors, nous partîmes, et nous trouvâmes qu'il était dans un jardin clos qu'il réparait ; il prit alors son habit et s'en enveloppa ; puis il mis à nous parler jusqu'à ce qu'il arriva au rappel de la construction de la mosquée, il dit alors : [Nous portions les briques une à une, et Ammaar les portait deux à deux, alors le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) le vit et se mit à l'épousseter en disant :

(Malheur à Ammaar ! Il sera tué par le groupe injuste [oppresseur] ; il les appellera au Paradis et ils l'appelleront à l'Enfer ; Il dit : Ammaar dira : « Je cherche refuge auprès d'Allah contre les tentations ») ».

Et rapporté par Mouslim, d'après Abou Saïd aussi, qui a dit :

-« Abou Quataadah qui est meilleur que moi, m'a dit que le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit à Ammaar - lorsqu'il commença à creuser le

tranchée, il se mit à passer sa main sur sa tête en disant - :

(Malheur à Ibn Soumayah ! Il sera tué par un groupe injuste).

Et Mouslim a rapporté aussi, d'après Oum Salamah que le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit : (Ammaar sera tué par le groupe injuste).

Ceci aussi indique la légitimité de l'imamat [du califat] d'Ali et l'obligation de lui obéir, et que celui qui appelle à son obéissance, appelle au Paradis ; tandis que celui qui appelle à le combattre, appelle à l'Enfer - même s'il interprète [les faits] -. Et c'est une preuve qu'il n'était pas permis de combattre Ali, et cela veut dire que celui qui le combat, est dans l'erreur, même s'il interprète les faits ou s'il est un oppresseur sans interpréter ; et c'est la plus juste des deux paroles de nos compagnons, et qui correspond à reconnaître que ceux qui ont combattu Ali étaient dans l'erreur ; et c'est la croyance des imams juristes consultes qui ont divisé par rapport à cela le fait de combattre les oppresseurs qui interprètent les faits²¹.

Et réfléchis à sa parole suivante :

Il a dit (qu'Allah lui fasse miséricorde) - après avoir longuement parlé de la parole des sunnites au sujet de « Yaziid », après avoir établi la question clairement et

²¹ - "Madjmôu fataawa Cheikh Al-Islam Ibn Taïmiyah (qu'Allah (qu'il soit exalté) lui fasse miséricorde) (4/437).

exposé les divergences des gens concernant ce sujet - il a dit :

-« Et en ce qui concerne celui qui tué Al-Housseïn, ou a aidé à le tuer, ou a été satisfait de cela, il a alors la malédiction d'Allah, des anges et de tous les hommes »²².

Donc, ceci est la parole d'un imam parmi les imams faisant partie des pieux prédécesseurs !!

Est-ce qu'après cela un orateur ou quelqu'un qui se prétend savant peut-il accuser les sunnites et dire qu'ils sont des « Nawaassib » ?

Réflexion :

Mon frère béni !

Il se peut que beaucoup de questions te soient venues à l'esprit au sujet de ce que tu as lu dans ce livre, et de ce qui a été confirmé historiquement concernant les combats qui se déroulés à « Siffiine » et à « Al-Jamal » entre les compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux) ; car dans chaque groupe, se trouvaient certains compagnons, et la plupart d'entre eux se trouvaient avec Ali et ceux qui étaient avec lui parmi les membres de la famille du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) ; et ceci nécessite un livre particulier, je demande à Allah de m'aider à l'écrire afin d'expliquer la réalité de ces questions et d'autres questions aussi.

²² - "Madjmôu fataawa Cheikh Al-Islam Ibn Taïmiyah (qu'Allah (qu'il soit exalté) lui fasse miséricorde) (4/487).

Et je me rappelle à moi-même, ainsi qu'à toi-même, la parole d'Allah (qu'Il soit glorifié) :

{Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah. Puis, s'il s'y conforme, réconciliez-les avec justice et soyez équitables car Allah aime les équitables. Les croyants ne sont que des frères} [les appartements : 9-10].

Il leur a confirmé la foi malgré le combat [entre eux] ... et le verset est explicite, il n'a pas besoin de remarques, ni de commentaires ; et ils sont tous des croyants même s'il s'est déroulé un combat entre eux.

Et aussi, Sa parole (qu'Il soit glorifié) :

{Cependant celui à qui son frère pardonne quelque chose, on doit le poursuivre raisonnablement (pour le prix du sang)} [Al-Baqara : 178].

Et ceci se passe lorsque qu'une personne tue quelqu'un de propos délibéré... donc, Allah a confirmé la fraternité de la foi entre le meurtrier et les parents de la victime ; donc, le crime horrible du meurtrier - et le châtement de celui qu'Allah a mentionné, est très dur - ne l'a pas sorti du cercle de la foi, et lui et les parents de la victime sont des frères ; et Allah (qu'Il soit exalté) a dit :

{Les croyants ne sont que des frères} [Les appartements : 9-10].

Et le sujet nécessite un livre indépendant - comme cela a déjà été mentionné -, et peut-être qu'Allah me facilitera pour l'écrire bientôt, si Allah (qu'Il soit exalté) le veut.

Conclusion :

Louange à Allah qui nous a comblés du bienfait d'aimer le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue), les membres pieux de sa famille et ses nobles compagnons.

Cher frère bien-aimé !

Après que nous ayons vécu avec les membres purifiés de la famille du messenger d'Allah (que les bénédictions d'Allah et Ses salutations soient sur eux) et avec ses nobles compagnons (qu'Allah (qu'Il soit exalté) soit satisfait d'eux) ; après que nous ayons vécu avec eux et que nous ayons compris leur miséricorde réciproque, et les liens de parenté, la parenté par alliance, l'amitié, la fraternité et l'entente des cœurs qu'il y avait entre eux, et qu'Allah (qu'Il soit exalté) a mentionnés dans le Coran. Nous devons fournir des efforts pour invoquer le Seigneur des mondes afin qu'Il facilite l'accomplissement de ce qu'Il aime et dont Il est

satisfait, et qu'Il fasse que nous soyons parmi ceux au sujet desquels Il a dit dans Son Noble Livre après qu'Il ait fait l'éloge des « Mouhajirines » et des « Ansars », Il a dit (qu'Il soit glorifié) :

{Et ceux qui sont venus après eux disent : « Seigneur ! Pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont devancés dans la foi et ne place pas dans nos cœurs une rancœur pour ceux qui ont cru. Seigneur ! Tu es plein de compassion et infiniment miséricordieux} [Le grand rassemblement : 10].

Zaïñ Al-'Abidiine (que la paix soit sur lui) a dit :

-« [-« Un groupe d'hommes vint voir l'imam et dirent du mal d'Abou Bakr, d'Omar et d'Othmaane (qu'Allah soit satisfait d'eux). Lorsqu'ils finirent de parler, il leur dit : « Allez-vous m'informer ? Etes-vous les premiers « Mouhaajirounes » : **{qui ont été expulsés de leurs maisons et de leurs biens attendant d'Allah une générosité et une satisfaction entière, et combattant pour la victoire d'Allah et de Son messager. Ce sont ceux-là qui sont les (croyants) sincères} ?** ». Ils dirent : « Non ». Il dit :

« Vous êtes donc : **{Ceux qui possédaient avant eux la maison de l'exil (Médine), ainsi que la foi, aiment ceux qui immigrèrent chez eux et ne ressentent dans leurs poitrines (cœurs) aucun sentiment d'envie pour ce que ces gens ont reçu. Ils leur donnent de**

plus la préférence sur eux-mêmes même s'ils sont dans le besoin} ? ». Ils dirent : « Non ». Il dit : « Eh bien, vous avez renié de faire partie d'un de ces deux groupes ; et moi, je témoigne que vous ne faites pas partie de ceux qu'Allah a dit à leur sujet : **{Et ceux qui sont venus après eux disent : « Seigneur ! Pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont devancés dans la foi et ne place pas dans nos cœurs une rancœur pour ceux qui ont cru}** [Le grand rassemblement : 10]. Sortez d'ici, qu'Allah vous punisse ! »] « Kachf Al-Roummah » (2/78), Iran.

Et malgré la clarté des exposés et l'évidence des arguments, l'homme ne peut pas se passer de son Seigneur (le Puissant et le Haut). Il est bien connu qu'Allah (le Puissant et le Haut) secourut le messager (qu'Allah prie sur lui et le salue) avec des miracles merveilleux, avec le Coran qu'Allah a décrit comme étant une lumière éclatante, avec les bonnes qualités du messager (qu'Allah prie sur lui et le salue) et la force de son éloquence et son talent oratoire, ainsi que sa belle apparence et sa bonne renommée, et avec le fait que les habitants de la Mecque le connaissaient très bien depuis son enfance jusqu'à sa mission de prophète - et malgré cela, beaucoup d'habitants de la Mecque demeurèrent mécréants jusqu'à la conquête de la Mecque. Nous devons donc invoquer Allah sans cesse, et Lui demander de nous aider et de nous affermir sur la vérité

et le fait de la suivre partout où elle se trouve, car la guidée provient d'Allah (le Puissant et le Haut).

Cher frère !

Rappelle-toi que tu dois accomplir ce qu'Allah t'a ordonné, et qu'Allah te jugera sur cela ; méfie-toi donc de faire passer les paroles de qui que ce soit parmi les hommes avant la parole d'Allah (qu'Il soit glorifié et exalté), car Il a fait descendre pour toi le Coran dans une langue arabe claire, Il a fait qu'il soit une guidée et une guérison pour les croyants, et Il a fait qu'il soit un aveuglement pour les autres, comme Il a dit (qu'Il soit glorifié) :

{Dis : "pour ceux qui croient, il est une guidée et une guérison". Et quant à ceux qui ne croient pas, il est une surdité dans leurs oreilles et ils sont frappés aveuglement en ce qui le concerne ; ceux-là sont appelés d'un endroit lointain} [Les versets détaillés : 44].

Donc, suis la guidée de ce Coran, et mets-le devant tes yeux, qu'Allah te facilite pour atteindre Sa satisfaction !

Cher frère béni !

C'est Allah (qu'Il soit glorifié et exalté) qui jugera toutes les créatures, et cela n'appartient pas à un homme ; et les pieux n'auront que le droit d'intercession, mais selon certaines conditions... Nous devons donc nous éloigner du fait de manquer de

respect envers Allah (qu'Il soit glorifié et exalté) et de juger Ses serviteurs.

Le fait d'aimer les membres de la famille du prophète (qu'Allah prie sur lui et sa famille, et les salue) et ses autres compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux), ne nous nuira en aucun cas ; mais au contraire, c'est ce qui est conforme au Saint Coran et aux récits [aux hadiths] authentiques... Alors, réfléchis bien.

Et pour terminer : nous devons beaucoup invoquer le Seigneur (qu'Il soit glorifié et exalté) afin qu'Il enlève de nos cœurs la haine envers les membres de la famille du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) et envers les compagnons, afin qu'Il nous fasse voir la vérité, et qu'Il nous aide contre le mal de nos propres âmes et contre le diable, Il est, certes, capable de cela ! Et Allah sait mieux.

Et qu'Allah prie sur notre prophète Mohammed, sa famille et ses compagnons, et les salue.

**La parenté par alliance entre les membres de la famille
de Banou Haachim et les autres compagnons qui reçurent
la bonne nouvelle du Paradis**

| Les références | Les autres | les membres de la famille de Banou Haachim | |
|--|---|--|----------|
| Toutes les livres | Aïcha fille d'As-Saddiq Hafsa fille d'Omar Ramlah fille d'Abi Soufiane | Le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) | 1 |
| Beaucoup de livres, et j'ai pris certains textes de ces livres précédemment | Omar ibn Al-Khattaab | Oum Khoulthoum fille Ali | 2 |
| « Al-Asle fi Ansaab At-Taaliine » (page :65) d'Ibn At-Taqtaqi "Oumdah At-Taalib fi Ansaab Aali Abi Talib" (page :118) d'Ibn 'Othbah et d'autres | Abdoullah ibn 'Amr ibn Othmaane ibn 'Affaane | Faatimah fille d'Al-Hassane | 3 |
| Toutes les références chiites et sunnites | Al-'Awwaam ibn Khouwaïlid, et elle enfanta de lui Az-Zoubair ibn Al-'Awwaam avant l'Islam | Safia fille Abdel-Moultalib la tante du messager (qu'Allah prie sur lui et le salue) | 4 |
| « Mountahaa Al'Aamaal » (page : 341) du cheikh 'Abbaass Al-Quoummi Et « Taraajim An-Nissaa » du cheikh Mohammed Housseïn Al-Haa'iri | Abdoullah ibn Az-Zoubair l'épouse, et elle demeura avec lui jusqu'à sa mort ; et après qu'il fut tué, son frère Zaïd la prit avec lui | Oum Al-Hassane fille Al-Hassane ibn Abi Taalib | 5 |

| | | | |
|--|---|---|----------|
| (page : 346), et d'autres | | | |
| « Mountahaa Al'Aamaal » (page : 342) d'Abbaass Al-Quoummi, et « Taraajim An-Nissaa » de Mohammed Al-'Aalaa (page : 346), et d'autres | 'Amr ibn Az-Zoubaïr ibn Al-'Awwaam | Rouquayah fille Al-Hassane ibn Abi Taalib | 6 |
| « Taraajim An-Nissaa » (page : 361) de Mohammed Al-'Aalaa | Il épousa Khaalidah fille Hamzah ibn Mous'âb ibn Az-Zoubaïr | Al-Houssaïn Al-Asrar ibn Zaïn Al-'Aabidiine | 7 |

Et bien d'autres parentés par alliance ; et la célébrité de l'histoire du mariage de Soukaïnah fille d'Al-Housseïn à Mous'âb ibn Az-Zoubaïr est suffisante pour ne pas en parler. Et les parentés par alliance, celui qui les recherche et écrit leurs bibliographies, trouvera ce qui remplit des volumes, car elles sont très nombreuses.

Table des matières

| Le sujet | La page |
|-----------------------------------|----------------|
| Introduction | 1 |
| Parmi les qualités des compagnons | 8 |
| La signification de l'appellation | 15 |
| L'importance du nom dans l'Islam | 16 |
| La parenté par alliance | 24 |
| La signification de l'éloge | 38 |
| La position des sunnites | 47 |
| La croyance des sunnites | 50 |
| La parenté par alliance | 69 |
| Table des matières | 71 |